



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : CF/MA-2016-07-0165

Vos réf. : 44-2016-00088

Nantes, le 6 juillet 2016

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier d'autorisation unique loi sur l'eau au titre de l'ordonnance N°2014-619 du 12 juin 2014 sur l'extension du parc d'activités de Ragon sur la commune de Treillières.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce dossier lors de sa réunion du 5 juillet 2016 et a rendu un avis favorable sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.


Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire